

Foire aux questions

- **Comment sont attribués les instruments?**
Dans un premier temps, chaque instrument est présenté aux élèves. Par la suite, il y a un essai des instruments en respectant toutes les règles d'hygiène. Les élèves présentent 3 coups de cœur et l'enseignant établit l'orchestre selon ces choix en respectant l'équilibre qu'un orchestre doit avoir.
- **Est-ce qu'il y a des frais supplémentaires pour les cours privés?**
Non.
- **Est-ce qu'on doit acheter l'instrument?**
Non, l'instrument est prêté par l'école pour toute la durée du secondaire. L'entretien régulier est aussi fait par l'école. Par contre, s'il y a une perte, un vol ou un bris par mauvaise utilisation, une facture est envoyée aux parents.
- **Est-ce qu'on doit déjà jouer d'un instrument pour s'inscrire?**
Non, nous allons te l'apprendre.
- **Combien de temps de pratique est requis?**
20 heures par mois.
- **Est-il possible de changer d'instrument durant les 5 ans?**
C'est possible mais sous certaines conditions. Il est préférable de garder le même instrument afin de développer son plein potentiel, par contre, si l'élève est vraiment malheureux à son instrument, on regarde la possibilité de changer.
- **Est-ce que je peux m'inscrire dans n'importe quel programme au cégep après mon secondaire?**
Oui, tous les programmes sont accessibles.